

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### Colloque des mémorants (2HA2098)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master en études muséales</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	<b>cont. continu</b>	
<b>Pilier principal M A - histoire de l'art</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	<b>cont. continu</b>	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

#### Equipe enseignante:

Prof. Pascal Griener - Prof. Pierre Alain Mariaux - Prof. Régine Bonnefoit

#### Objectifs:

Présentation orale : L'étudiant-e présente une communication relative à son sujet de mémoire, dans le cadre du Colloque des mémorants. Il s'agit surtout d'axer la présentation sur la méthodologie requise par le sujet de recherche, plutôt que sur son contenu thématique (pas de support visuel\* dans le cadre de cet exercice - \*PowerPoint par exemple). L'exposé, d'une durée de 15 minutes, est suivi d'un commentaire d'une durée égale de 15 minutes. Le document «Lignes de force d'un exposé oral» que vous pourrez trouver sur le site web de l'IHAM, est utile à la préparation de l'intervention. Attention : la présence à un Colloque sera validée uniquement si l'étudiant-e est présent-e tout au long de ce dernier, y compris lorsque le Colloque est organisé sur deux journées. Un départ anticipé ou une arrivée tardive invalideront la participation au Colloque.

#### Contenu:

Dès l'année académique 2015-2016, une inscription via IS-Academia doit être effectuée dès le 1er semestre de Master. Les Colloques sont organisés la semaine qui suit les sessions d'examens (février, juin et septembre). Référence : calendrier académique disponible sur la page principale du site web de la Faculté des lettres et sciences humaines - <http://www2.unine.ch/lettres/>.

#### Forme de l'évaluation:

Dès l'année académique 2015-2016, le plan d'études prévoit l'inscription officielle dans IS-Academia au Colloque des mémorants. La réussite du «Colloque des mémorants» est un prérequis à la soutenance de mémoire de fin d'études. Trois participations effectives, dont une participation avec présentation orale, donneront lieu à l'attribution d'une mention – R (réussite) / E (échec). En cas d'échec, vous pouvez vous référer au point 11 de la procédure disponible sur le site web de l'IHAM. Aucune soutenance de mémoire ne pourra être envisagée si le «Colloque des mémorants» n'a pas été préalablement validé.

#### Documentation:

Procédure disponible sur le site web de l'IHAM : <http://www2.unine.ch/cms/site/iham/op/edit/recherche/colloquememorants>

#### Forme de l'enseignement:

Trois colloques organisés sur l'année académique (février, juin, septembre).